

**NOTE D'ORGANISATION**  
**Le Défi Mayennais**  
**Samedi 24 mai 2025**  
**Département de la Mayenne**

**Annexe 1** : « Le développement durable pendant une manifestation »

**Annexe 2** : Plan de situation

## **1. GÉNÉRALITÉS**

L'ASAG des Pays-de-la-Loire et MASTRIA 53 organisent "Le Défi Mayennais" (raid multi sport) qui se déroulera **le 24 mai 2025** sur le département de la Mayenne.

Cette note précise l'organisation de cette compétition **ouverte à tous les licenciés de la FCD.**

## **2. ORGANISATION TECHNIQUE**

**2.1. Club Organisateur** : ASAG des Pays-de-la-Loire

**Contact** : Renaud BOUTET - [ledefimayennais@gmail.com](mailto:ledefimayennais@gmail.com) - 06 08 17 25 59

**MASTRIA 53** : Renaud BOUTET - [ledefimayennais@gmail.com](mailto:ledefimayennais@gmail.com) - 06 08 17 25 59

### **2.2. Règlement général**

Le Défi Mayennais est un raid multisport par équipe, se déroulant sur 1 jour selon les distances, le 24 mai 2025 sur le département de la Mayenne.

**LE LONG** : 75 km - 1 jour - 2 équipiers, les activités sont le trail, le run and bike, le VTT, la course d'orientation, le canoë, des activités surprises

**LE COURT** : 45 km - 1 jours - 2 équipiers, les activités sont le trail, le run and bike, le VTT, la course d'orientation, le canoë, des activités surprises

Quel que soit le format, le binôme réalise l'intégralité du parcours.

- Sur le challenge jeune, qui utilise le même circuit que le format « court », l'épreuve est accessible à partir de 16 ans révolus (année de naissance 2009).
- Sur le format « Long », l'épreuve est accessible à partir de 18 ans révolus (année de naissance 2007).
- Le raid est limité à :
  - 40 équipes de 2 participants sur « le Long » ;
  - 40 équipes de 2 participants sur « le Court » ;
  - 20 équipes de 2 participants sur « le challenge jeune ».

### **2.3. Règlement particulier de la compétition**

#### Déroulement de la compétition

Le parcours complet de l'épreuve sera tenu secret mais sera partiellement dévoilé lors de la réunion technique. L'itinéraire pourra ou non être balisé en fonction des épreuves. L'enchaînement des

disciplines est le suivant :

- format « court » et challenge « jeune » : CO, VTT, canoë, CAP, VTT, Run and bike ». Des activités surprises pourront être intégrées à n'importe quel moment de la course.
- format « long »: CO, VTT, canoë, CAP, VTT, CAP, VTT, Run and bike ». Des activités surprises pourront être intégrées à n'importe quel moment de la course.

Il sera remis à chaque équipe au moment du départ :

- un roadbook coureur ;
- des cartes.

En dehors des zones balisées, le cheminement est librement défini par chaque équipe grâce aux indications et informations fournies dans le roadbook. Cependant, tout coureur qui traversera une propriété privée devra le faire en respectant les installations (clôtures, barrières, etc...). Les organisateurs se réservent le droit de modifier, supprimer ou ajouter des portions de parcours à tout moment. Des épreuves pourront être partiellement ou totalement ajoutées, modifiées ou supprimées. Le tracé est utilisé seulement pour la journée de course et uniquement pour le raid (traversées de propriétés privées).

### Les règles de course

Les équipes, composées de 2 coureurs sur le Long et sur le Court (y compris le challenge jeune) , progressent en orientation et en autonomie durant toute la compétition. La qualité collective de l'équipe sera aussi importante que les qualités individuelles de chacun. Le Défi comprend les activités suivantes :

- Run and Bike ;
- Course à pieds ;
- VTT d'orientation ;
- Orientation urbaine ;
- Canoë ;
- Activités surprises !

L'organisateur se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une activité pour l'amélioration de la manifestation.

**Tous les participants doivent respecter le code de la route lors de leurs déplacements (parcours routiers).**

## **3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

### **3.1. Accueil**

L'accueil se fera à la Caserne Mayran, escadron de gendarmerie mobile de Mayenne, 23 avenue Hoche, 53 100 Mayenne, à partir de 07h00, le samedi 24 mai 2025.

*Les concurrents doivent être en auto-suffisance alimentaire et hydrique. Cependant, l'organisateur mettra en place des points de ravitaillement liquide dans les zones de transition identifiées. Il y aura un ravitaillement solide. Les participants ne pourront pas porter réclamation sur la quantité, la qualité ou la position de ces postes de ravitaillement.*

### **3.2. Santé**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

## **4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

### **4.1. Licences et documents**

Chaque participant devra être en possession de sa licence FCD 2024-2025.

### **4.2. Engagements**

- Pour les licenciés FCD, les engagements se feront exclusivement via l'application SYGEMA de votre club. Clôture des inscriptions le 08 mai 2025 (terme de rigueur).
- Pour les équipes mixtes FCD, merci de nous contacter via la messagerie : [ledefimayennais@gmail.com](mailto:ledefimayennais@gmail.com)

### **4.3. Droits d'inscription**

**Le LONG** : le coût de l'inscription est de 70 € par équipe. Sur SYGEMA, prendre tarification 1.

**Le COURT** : le coût de l'inscription est de 50 € par équipe. Sur SYGEMA, prendre tarification 2.

**Le Challenge jeune** : le coût de l'inscription est de 30 € par équipe.

Sur SYGEMA, prendre tarification 3.

**Attention** : Une facture correspondant aux droits d'inscription sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue Ouest.

L'inscription comprend :

- Le droit de participer à l'épreuve ;
- Le cadeau souvenir de l'édition ;
- Les ravitaillements dans les zones de transition ;
- La mise à disposition de dossards, du matériel technique et de sécurité ainsi que le personnel qualifié assurant la sécurité des épreuves le nécessitant et la sécurité générale de la manifestation.
- Le repas de fin de course.

### **4.4. Assurances**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (inscription des véhicules sur SYGEASSUR).

### **4.5. Fiche bilan activités**

La fiche bilan activités sera adressée aux différents destinataires par le responsable activités sports.

### **4.6. Droit d'image**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre d'équitation et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## **5. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Voir annexe 1.

Angélique GAUTIER  
Présidente de la ligue Ouest FCD

Destinataires (par courriel) :

- Présidente de la Ligue Ouest ;
- Membre du comité directeur ;
- Trésorier général de la Ligue Ouest ;
- Présidents des clubs LO/FCD ;
- Renaud BOUTET - [ledefimayennais@gmail.com](mailto:ledefimayennais@gmail.com)

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



#### ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

#### COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

#### TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

#### RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.



**BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !**

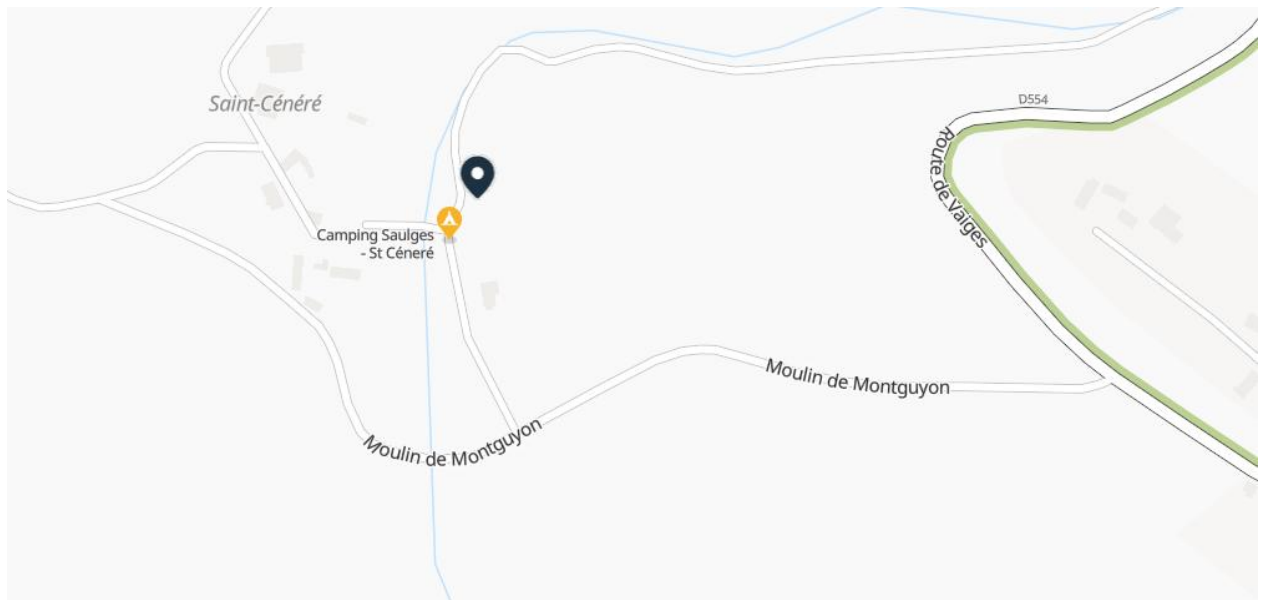
## ANNEXE 2

---

### Plan de situation

#### L'ULTRA et le LONG

Base de loisirs de Saint Céneré  
53340 Saulges



**LE COURT**  
**Salle socio-culturelle Maxime Létard**  
53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

